

**SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION  
DE L'ARENA STADE COUVERT**

Département du  
PAS-DE-CALAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

ARRONDISSEMENT  
De LENS

Séance du  
13 Février 2023

**OBJET : Convention cadre de mise à disposition des équipements sportifs municipaux**

L'an deux mil vingt-trois le 13 Février, à Liévin, le Comité Syndical s'est réuni en « salle de réunion de l'Arena Stade Couvert » sous la présidence de Madame Florence Bariseau, Présidente, à la suite d'une convocation en date du 24 Janvier 2023.

Présents : Madame Florence BARISEAU ; Madame Mady DORCHIES-BRILLON ; Madame Valérie BIEGALSKI ; Madame Nadège BOURGHELLE-KOS ; Madame Sabine FINEZ ; Madame Marie-Noëlle DELAIRE ; Monsieur Ludovic LOQUET ; Madame Maryse CAUWET ; Madame Emmanuelle LEVEUGLE ; Madame Samia SADOUNE ; Monsieur Patrick CANIVEZ ; Monsieur Bernard BAUDE ; Monsieur Yvon LEJEUNE ;

Excusés : Madame Emilie BOMMART ; Monsieur Serge MARCELLAK ; Monsieur Sébastien HENQUENET ; Madame Stéphanie GUISELAIN ; Monsieur Sylvain ROBERT ; Monsieur Laurent DUPORGE ; Monsieur Joachim GUFFROY ; Monsieur Laurent POISSANT

Pouvoir : Monsieur Sylvain ROBERT donne pouvoir à Madame Florence BARISEAU

Madame la Présidente expose que dans le cadre du bon fonctionnement de l'exploitation de l'Aréna Stade couvert, il est demandé aux membres du Comité syndical d'approuver la convention cadre de mise à disposition des équipements sportifs municipaux entre la Ville de Liévin, propriétaire des installations sportives, et le Syndicat Mixte de l'exploitation de l'Aréna Stade Couvert, annexée à la délibération pour l'année 2023.

La Présidente donne connaissance de la convention et de ses principales stipulations.

Le Comité Syndical,  
Entendu l'exposé de Madame la Présidente  
Après en avoir délibéré,

Par	voix pour,	14
	voix contre,	0
	abstention,	0

**Approuve** la convention cadre de mise à disposition des équipements sportifs municipaux entre la Ville de Liévin et le Syndicat Mixte pour l'exploitation de l'Aréna Stade Couvert de Liévin, ci annexée,

**Autorise** Madame la Présidente à conclure la convention cadre de mise à disposition dont le projet est annexé et à prendre l'ensemble des actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

« Ont signé au registre les Membres présents »

Délibération rendue exécutoire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le de la publication le

Pour copie conforme

**La Présidente**  
**Florence BARISEAU**

